

Défi 4 : Mobiliser, consulter et travailler ensemble avec un but commun : le bien collectif ?

Les principaux thèmes abordés dans le cadre de ce GT seront l'information, la communication, la collaboration, la concertation, l'évaluation, ...

Document pour le Groupe de Travail (GT) – Mise à jour de janvier 2009

Dans le cadre de l'Opération de Développement Rural (ODR), les habitants d'Ohey ont eu plusieurs occasions d'exprimer les changements qu'ils voudraient voir dans la commune, dans les années à venir : réunions de consultation villageoises, réunion de publics ciblés, enquête par questionnaire, entretiens individuels, visites de terrain.

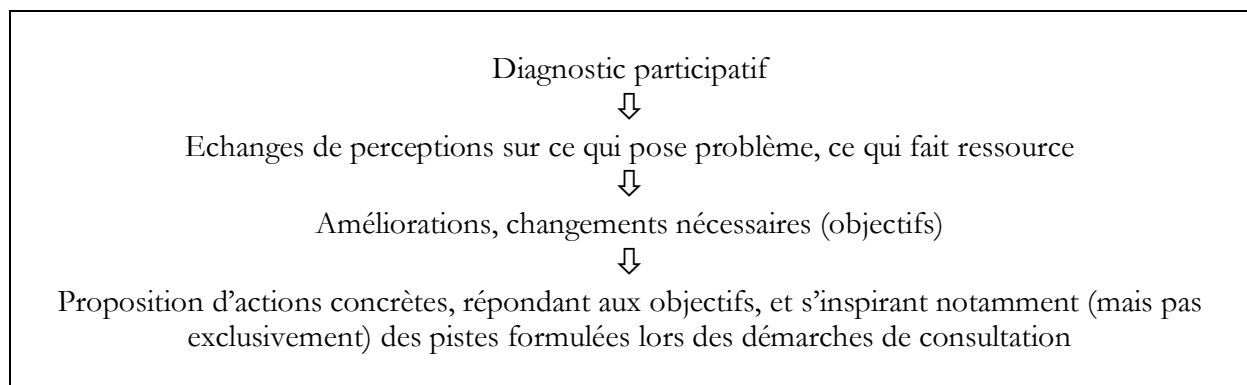
Toutes les pistes de changement exprimées ont été soigneusement notées par la Fondation Rurale de Wallonie. Les pistes plus directement liées au défi 4 sont synthétisées dans le document qui suit, pour être réinjectées, le moment opportun, dans la réflexion des Groupes de Travail

ATTENTION !

Ces pistes doivent être considérées avec grande prudence pour plusieurs raisons

- Il s'agit de propositions individuelles, qui n'ont pas encore fait l'objet de débat
- La liste n'est pas exhaustive...
- Des propositions sont parfois contradictoires
- Des propositions peuvent être impossibles à mettre en œuvre, pour des raisons juridiques, techniques, financières ou autres

En GT, notre raisonnement sera le suivant :



Ce document est donc en quelque sorte un « RÉSERVOIR D'IDÉES » qu'il faudra confronter au diagnostic participatif (déjà élaboré), et brasser, mettre en débat, mûrir ... POUR EN EXTRAIRE DES PROJETS COLLECTIFS, ISSUS DE LA CONFRONTATION DES OPINIONS, COHÉRENTS, ET PERTINENTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE !

1. Les pistes à explorer par les GT

INFORMATION ET COMMUNICATION ENTRE POUVOIR POLITIQUE ET CITOYENS, CITOYENNETÉ, DÉMOCRATIE LOCALE

- Améliorer la communication de la commune vers les habitants : revoir les outils/canaux utilisés (et la régularité de leur parution, de leur actualisation) et la manière de communiquer (clarté et esthétisme)
- Consacrer davantage le bulletin communal au monde associatif
- Créer un bulletin du monde associatif
- Améliorer la disponibilité des mandataires et leur capacité d'écoute de la population / Améliorer le dialogue de proximité avec le citoyen, avec les associations locales / Amener les mandataires à ne s'engager envers la population que lorsqu'ils sont sûrs de tenir leurs promesses (et à expliquer clairement ce qu'ils ne peuvent pas faire et pourquoi)
- Apporter des réponses aux petites demandes (celles qui demandent peu de moyens)
- Informer les habitants, les associations locales des décisions prises par la commune concernant leur village, leurs activités
- Améliorer l'information générale de la commune vers les habitants / Améliorer l'information des habitants des hameaux « oubliés »
- Nommer les hameaux par leur nom (notamment Tahier, Libois). Notamment : signaler les hameaux, utiliser le nom du hameau lorsque la commune adresse un courrier à ses administrés.
- Réorganiser des rencontres citoyennes et avec les associations locales / Donner l'occasion à la population, aux associations d'exprimer ses, leurs points de vue
- Développer les contacts, les relais avec la presse
- Communiquer des informations de proximité aux habitants / Informer les habitants concernant leur agent de quartier (ils souhaiteraient faire sa connaissance et savoir où ils peuvent le contacter).
- Améliorer la communication via l'outil informatique (site Internet de la commune, utilisation du courrier électronique) et via l'inf'Ohey (comité de lecture à réunir)
- Créer un nouveau site Internet (plus « moderne ») et veiller à sa mise à jour régulière
- Réaliser un guide social (inventaire des services, associations, personnes-ressources d'aide, clubs et comités en tout genre)
- Mener des actions de sensibilisation, de conscientisation et d'éducation sur certains sujets (propreté, mobilité douce, etc)
- Améliorer la communication entre les agriculteurs et la Commune
- Inviter les entreprises et indépendants locaux à davantage se faire connaître auprès de la population et de la commune (faire davantage de publicité, notamment dans le bulletin communal) et inciter les habitants à favoriser les entreprises et indépendants locaux lors de leurs achats / Favoriser la proximité dans les achats (et donc la convivialité, le lien social)

CONCERTATION, TRAVAIL EN PARTENARIAT

- Amener progressivement une culture participative, un dialogue entre les acteurs de terrain et la commune permettant de définir des stratégies cohérentes / Repérer tous les acteurs

(associatifs, économiques, etc) dont les activités ont une dimension collective, instaurer un dialogue permanent entre eux et les décideurs, apprendre à travailler en partenariat en se respectant.

- Associer les habitants concernés aux réflexions et actions qui les concernent directement ; mettre en place une réelle concertation
- Multiplier et accompagner les projets concrets qui permettent de faire se rencontrer des habitants d'horizons différents, de partager des « savoirs », de construire un projet « ensemble » (Cfr. Groupe énergie)
- Améliorer le fonctionnement des commissions existantes (CCATM¹, PCDN²)
- Améliorer le soutien et/ou les collaborations avec le privé
- Identifier les personnes et les associations qui ont « envie de bouger » et leur apprendre à travailler ensemble.
- Développer/renforcer les partenariats entre associations / Faire se rencontrer les différents clubs sportifs, les associations / Assurer un soutien réel, cohérent et efficace aux associations, existantes et à venir / Respecter le travail des comités de citoyens
- Assurer un soutien des actions et projets culturels dans la commune
- Développer l'intérêt des enseignants à travailler ensemble (et non par classes), dans le respect des spécificités de chaque classe, de chaque implantation
- Changer « la culture de l'indépendant qui travaille seul » / Renforcer les collaborations entre le monde économique et la commune/ Favoriser les partenariats public/privé / Favoriser la coordination des manifestations proposées par les indépendants/ Créer une animation économique du territoire, via certains événements / Soutenir les indépendants lors de l'organisation d'événements, de manifestations (aide de la Commune, de la police, etc)

LIEN AVEC LA COHÉSION SOCIALE, LA RENCONTRE

- Développer les lieux et structures qui favorisent l'intégration de la nouvelle population (écoles, lieux collectifs, associations, etc)
- Envisager la dynamique spécifique à chaque village, voir comment y associer de nouvelles personnes et envisager le développement global du village, rassembler les villageois autour du « bien-être dans leur village »
- Imaginer de nouveaux événements pour attirer les habitants qui jusqu'ici ne participaient pas à la vie locale / Exploiter le « menhir » dont la découverte (cfr fête organisée à Haillot) a attiré une population inhabituelle.
- Réorganiser des fêtes de quartier (goûter) / Resserrer les liens entre anciens et nouveaux habitants, mieux se connaître, se rencontrer
- Organiser des rencontres entre générations, au cours desquelles les aînés pourraient expliquer les activités qui se tenaient au village autrefois, et les jeunes pourraient parler de ce qu'ils font, de leur travail, etc (transmission de savoirs) / Multiplier les contacts entre générations / Créer des liens entre générations, via l'organisation d'activités qui rassemblent. / Promouvoir les chorales, réapprendre aux enfants à chanter, notamment à l'école

¹ Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité

² Programme Communal de Développement de la Nature

- Mettre en place un service d'échanges locaux de type SEL / Valoriser les nombreuses compétences locales / Favoriser les échanges de services, en fonction des compétences de chacun
- Développer la vie de quartier, en y impliquant davantage la commune, pour donner une autre dimension aux activités de quartier / Recréer des comités de quartier, des fêtes de quartier / Soutenir les fêtes de quartier (aide financière, petit « coup de pouce » de la Commune, ...)
- Solutionner les conflits de voisinages (tonte de pelouses par ex)
- Identifier un lieu de rassemblement (local ou espace public) par village, lieu de passage spontané, où l'on peut favoriser les rencontres intergénérationnelles, se réunir, discuter, s'amuser, se détendre, se distraire
- Utiliser rationnellement les locaux disponibles
- Placer des bancs pour susciter davantage de convivialité dans les villages, pour permettre aux personnes qui se promènent de s'arrêter (demande des personnes âgées notamment)
- Mieux faire connaître la commune à l'extérieur et à ses habitants / Introduire la candidature de la commune dans le cadre des week-ends « Bienvenue en Wallonie » organisés par la région Wallonne en avril, mai, juin, septembre et octobre. Il s'agit pour la commune « d'ouvrir ses portes » durant un WE, et de permettre la visite de divers lieux tels que : ateliers d'artisans, locaux d'associations, chapelles, éléments de patrimoine, lieux touristiques, fermes, entreprises, etc
- Privilégier la mise en œuvre de projet plus relationnels (vivre ensemble) car jusqu'ici les investissements réalisés visaient des « projets briques » (hall de sport, nouvelles écoles, ...)
- Profiter des activités extra-scolaires pour faire découvrir la commune aux enfants (plutôt que d'organiser des visites à l'extérieur)
- Imaginer la mise en œuvre de projets fédérateurs, lesquels inciteraient les jeunes à rester au village plutôt qu'à chercher les activités à l'extérieur (activités plus régulières –plus qu'un bal/an-)
- Informer, sensibiliser les habitants et les futurs habitants (candidats bâtisseurs) sur les aléas de la vie en milieu rural, sur la présence d'activités agricoles et leurs contraintes / Mieux faire connaître le métier d'agriculteur aux nouveaux habitants / Faire signer une « charte » aux nouveaux arrivants, les éclairant sur la réalité du monde rural, sur la vie agricole et ses contraintes / Rédiger des articles de sensibilisation dans Inf'Ohey / Améliorer le « savoir-vivre », favoriser une meilleure entente entre le citoyen et l'agriculteur et un meilleur respect mutuel

2. Ce que la commune a déjà fait, depuis le démarrage de l'ODR

- L'élaboration d'un règlement communal (tonte de pelouses) pour solutionner les conflits de voisinages
- L'information des agriculteurs par rapport à la PAC³ / L'organisation d'une séance d'information à destination des agriculteurs sur les mesures agri environnementales (et les plantations plus particulièrement)
- La concertation (des agriculteurs notamment) dans le cadre des chantiers de plantations prévus via le PCDN⁴

³ Politique Agricole Commune

⁴ Programme Communal de Développement Rural

- La concertation de personnes travaillant dans le secteur paramédical pour constater les besoins/demandes des personnes âgées (1^{ère} réunion organisée)
- La rencontre des différents groupements sportifs (mission de Joël Ducas, engagé en novembre 2007)
- La réalisation de liens entre la politique d'accueil extrascolaire et les nombreux acteurs de terrain

3. Parmi les propositions formulées, ce que la commune a prévu de faire en 2009

- La création d'un nouveau site internet communal